Zeitschrift: Arbido-R : Revue

Herausgeber: Vereinigung Schweizerischer Archivare; Verband der Bibliotheken und der Bibliothekarinnen/Bibliothekare der Schweiz; Schweizerische Vereinigung für Dokumentation

Band: 6 (1991)

Heft: 3-4

Artikel: Le désir de collaborer

Autor: Walther-Félix, Joëlle

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-771817

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

System die Online-Bestellung zur Verfügung stellen und, genau so wichtig, die direkte Heimausleihe seit langem weit über den lokalen Bereich hinaus ausgedehnt haben.
Hier ist ein Präzedenzfall gesetzt, der mindestens im Bereich der Hochschulen auch die andern Bibliotheken früher oder später unter Druck setzen wird.
Die geringen räumlichen Distanzen in unserem Land, die guten Post- und Verkehrsverbindungen legen es ja auch nahe, von einer Bibliothek Schweiz zu träumen, in der die jetzt getrennten Bibliotheken zu einheitlichen Bedingungen für jeden Benützer zugänglich sind.
Ob dazu ein Zusammenschluss in einem nationalen Verbund mit einem System im Stile von ETHICS Voraussetzung wäre oder ob moderne Methoden der normierten Kommunikation zwischen unterschiedlichen EDV-Systemen auch andere Lösungen erlauben, sei dahingestellt. Jedenfalls spricht alles dafür, im Hinblick auf solche Forderungen die Zusammenarbeit und Koordination zwischen den Bibliotheken und zwischen den Bibliotheksverbünden weiter zu intensivieren.

Anschrift des Autors:

Berthold Wessendorf
Öffentliche Bibliothek der Universität
Schönbeinstrasse 18–20
4056 Basel

Le désir de collaborer *

Joëlle Walther-Félix

Le désir de collaborer constitue une des bases essentielles du travail en coopération. Si les bibliothécaires travaillant dans une structure de réseau de bibliothèques n'ont pas envie de collaborer, il devient alors fort difficile et compliqué de travailler ensemble.
Au sein du Réseau des bibliothèques romandes et tessinoises (RERO) se pratique la collaboration dans de nombreux domaines: le catalogage auteurs, le prêt inter ou les documentations locales, pour ne citer qu'eux.
Je vais développer ici plus particulièrement la collaboration entre les indexeurs de RERO, qui construisent et utilisent ensemble le même langage alphabétique d'indexation matières.
Le catalogage alphabétique des matières dans RERO regroupe plus de 160 indexeurs qui collaborent entre eux depuis plus de 70 bibliothèques possédant des traditions différentes, également en ce qui concerne l'indexation matières. Pourtant, chacun de ces indexeurs applique les *mêmes règles d'indexation* et utilise un *vocabulaire commun* qui va de descripteurs très spécifiques à des descripteurs plus généraux.
L'organisation «administrative» fonctionne selon deux axes complémentaires:
– les bibliothèques et sites cantonaux de Vaud, Fribourg, Genève, Neuchâtel, Valais et Tessin,
– les disciplines ou domaines de la connaissance humaine.
Cette organisation repose sur tous les bibliothécaires qui travaillent dans le fichier bibliographique en y intégrant leurs indexations depuis leurs terminaux: chaque *indexeur* a à tout moment la possibilité de proposer un terme dont il estime avoir besoin comme nouveau descripteur. Il peut aussi faire partie d'un *groupe de travail* spécialisé par discipline(s), comme le groupe Sciences de la terre ou celui de Littérature/Linguistique/Musique par exemple. Ces groupes de travail développent la terminologie à partir des propositions des indexeurs et élaborent des règles d'indexation dans leur domaine.

* A la suite de la lecture de cette contribution, on pourra trouver d'autres précisions sur l'organisation et le fonctionnement de l'indexation matières RERO dans la publication de la Commission matières *«Le catalogue alphabétique des matières du Réseau romand: l'art du possible»*, disponible auprès de la Coordination matières RERO, case postale 461, 1000 Lausanne 17

D'autre part, sur chaque site cantonal se trouve un *coordinateur matières local*, responsable de l'indexation faite dans les bibliothèques du site. Ce coordinateur local participe avec ses collègues des autres cantons au Bureau matières.

Le *Bureau matières* se penche sur les cas de terminologie touchant l'ensemble des connaissances, élabore des règles générales d'indexation et propose une politique d'indexation générale.

La *Commission matières*, couramment appelée *COMA*, chapeaute l'ensemble. Cette commission regroupe tous les coordinateurs locaux, qui représentent les bibliothèques par sites cantonaux, les responsables de tous les groupes de travail, qui représentent les différents domaines de la connaissance, une représentante de REBUS qui assure les contacts avec les autres bibliothèques ou réseaux de REBUS, et enfin la *coordinatrice matières romande*, qui préside la COMA.

La Commission matières prend seule toutes les décisions concernant l'ensemble de l'indexation matières alphabétique RERO, sur la base des propositions présentées par le Bureau matières et les groupes de travail matières. C'est sur elle et sur l'ensemble de ses membres représentant des intérêts très divers que repose la cohérence du langage alphabétique d'indexation matières RERO.

La coordinatrice matières romande est responsable d'une part de l'application dans le fichier bibliographique commun des règles et de la terminologie d'indexation fixées par la COMA et d'autre part du fonctionnement du système et de la cohésion de ses structures matières.

Tant l'application de ces décisions que la cohésion du système sont impossibles à réaliser sans la collaboration volontaire de l'indexeur, individu membre de RERO à qui il est demandé de travailler en harmonie avec 160 autres indexeurs.

Pour être en mesure de *faire appliquer des décisions*, il est essentiel que celles-ci

- soient basées sur l'expérience des problèmes qu'elles doivent résoudre,
- répondent à des souhaits et à des besoins qui ont pu être exprimés,
- soient prises par des indexeurs, ou au moins leurs porte-parole, qui ont eux seuls une connaissance pratique du travail quotidien.

Pour assurer la *cohésion du système*, il faut pouvoir compter sur la participation de chacun, à des niveaux et à des tâches très diversifiés. On demande à l'indexeur:

- de proposer de nouveaux descripteurs, et/ou
- d'être membre d'un groupe matières, et/ou
- d'assumer le rôle d'un coordinateur local.

L'indexeur participe également chaque jour à la vie de RERO, à la construction et à l'utilisation de son langage d'indexation commun:

- en indexant un document dont l'indexation pourra être réutilisée par d'autres indexeurs
- en acceptant que la proposition d'un collègue réponde mieux aux besoins de l'ensemble du fichier que la sienne,
- en respectant une analyse du contenu d'un document différente de la sienne, mais qui correspond aux besoins spécifiques d'une bibliothèque ou d'une discipline.

Je ne crois pas que la collaboration aille de soi et qu'elle soit aussi évidente dans la pratique quotidienne qu'on le sous-entend parfois. Bien au contraire! Pour avoir envie de collaborer, il est nécessaire qu'on retire autant de satisfactions qu'on accepte de concessions.

La collaboration dans un catalogue alphabétique des matières commun exige un investissement personnel de l'indexeur, aussi bien au niveau abstrait de la sensibilité personnelle d'appréhension des connaissances qu'au niveau plus concret des charges de travail en temps et en quantité.

Les indexeurs, comme tous les individus membres d'une organisation quelle qu'elle soit, jouent un rôle essentiel à la base du système qui régit l'ensemble. *Pour pouvoir collaborer efficacement, il faut pouvoir compter sur des collaborateurs disposés à collaborer.*

Le système d'organisation du catalogue alphabétique des matières RERO applique le principe de la réciprocité. Chacun apporte sa contribution individuelle à un ou plusieurs niveaux d'activité et gagne ainsi la possibilité de donner son avis, de faire entendre ses souhaits, d'exprimer ses besoins, et de partager son expérience. Il en retire aussi la satisfaction de participer de plein droit à la construction d'un système unique et performant. C'est grâce au travail de collaboration de chacun que cette création existe.

Le désir de collaborer ne va pas de soi. Il repose sur le principe du «donnant/donnant» bien connu au niveau institutionnel. Ce principe de la réciprocité devrait également être appliqué au niveau individuel des personnes à qui on demande de travailler ensemble.

Le désir de collaborer requiert un effort personnel constant et, pour motiver celui-ci et le maintenir vivant, il est souhaitable que l'indexeur reçoive une compensation gratifiante, comme la participation active dans les prises de décisions et le partage des responsabilités, en échange de son investissement personnel.

Adresse de l'auteur:

Joëlle Walther-Félix
Réseau des bibliothèques romandes et tessinoises
Case postale 461
1000 Lausanne 17